



## PROGRAMME DES AGENTS DE SOUTIEN DANS LE CONTEXTE DE LA COUR DE LA FAMILLE

### DESCRIPTION

Les objectifs d'ensemble du Programme des agents de soutien dans le contexte de la Cour de la famille (PASCF) sont les suivants :

- fournir du soutien principalement aux femmes victimes de violence familiale qui comparaissent devant les cours de la famille;
- accroître la sécurité des victimes en réduisant le risque de violence future;
- améliorer l'accès des victimes aux services et aux mesures de soutien;
- renforcer les compétences de base des fournisseurs de services pour soutenir les victimes de violence engagées dans le système de droit de la famille.

Les agents de soutien dans le contexte de la Cour de la famille appuient les victimes de violence familiale lors d'une séparation ou d'un divorce, au moment où les risques de violence sont accrus. Ce soutien accroît leur sécurité, et on leur fournit ainsi des renseignements et de l'appui tout au long du processus de justice à la famille.

### SERVICES ET SOUTIENS POSSIBLES

- renseigner les victimes sur le processus de droit de la famille;
- aider les victimes à documenter l'historique des mauvais traitements pour le tribunal;
- veiller à la planification de la sécurité des victimes et formuler des recommandations pour l'évaluation des risques,
- contribuer à la planification de la sécurité pendant les comparutions au tribunal
- accompagner les victimes lors de rendez-vous chez l'avocat, d'ordre juridique ou concernant la médiation des instances judiciaires, le cas échéant;
- soutenir les victimes dans le processus d'aide juridique;
- aider les victimes à répondre aux demandes des avocats;
- débriefer les victimes et discuter avec elles des décisions judiciaires, des rencontres avec les avocats ou le Centre d'information sur le droit de la famille, des consultations avec l'avocat de service et des prochaines étapes;
- orienter les victimes vers des services et des mesures de soutien spécialisés dans leur collectivité (à la fois des services dans le domaine de la violence familiale et des services adaptés à la réalité culturelle des victimes);
- communiquer avec la cour criminelle concernant des services de base tels que le Programme d'aide aux victimes et aux témoins, conformément au protocole;
- communiquer avec les autres services et sources de recommandations de la Cour de la famille afin de fournir une information et un soutien cohérents et appropriés;
- aider les victimes à naviguer dans le système de droit de la famille.

### PROCESSUS DE RECOMMANDATION

Les recommandations au programme en question sont faites par l'avocat de service, les agents de police, le personnel des maisons d'hébergement et du Programme d'aide aux victimes et aux témoins, les avocats en droit de la famille, les préposés à la protection de l'enfance, les fournisseurs de services d'urgence sociaux ou communautaires, ou les gens se présentent spontanément.

Les agents de soutien dans le contexte de la Cour de la famille ne donnent pas de conseils juridiques, mais ils fournissent des plans de sécurité accrue et aident les victimes à évaluer les risques et les besoins pouvant changer par rapport à leur sécurité et à celle du personnel.

La YWCA de Sudbury est membre de la YWCA du Canada et affiliée à l'organisme suivant : Ontario Association of Interval and Transitional Houses

**370, rue St Raphael  
Sudbury (Ontario) P3B 4K7  
Tél. : 705-673-4754, po. 233  
Fax : 705-688-1727  
Courriel : k.clement@ywcasudbury.ca**

### ÉNONCÉ DE MISSION

*Autonomiser les femmes et les familles afin qu'elles atteignent leur plein potentiel physique, intellectuel et spirituel par des services d'intervention, la collaboration communautaire, l'information et la sensibilisation.*

*Projet financé par le gouvernement de l'Ontario*

*Les points de vue et les opinions exprimés dans la présente publication peuvent ne pas être représentatifs de ceux du gouvernement de l'Ontario.*



## FAMILY COURT SUPPORT WORKER PROGRAM

### PROGRAM DESCRIPTION

The overall objectives of the Family Court Support Worker Program are to:

- Provide support primarily for female victims of domestic violence who are involved in the family court process.
- Enhance victim safety by reducing the risk of future violence.
- Increase the victim's access to services and supports.
- Build core competencies of service providers to support victims who are abused and involved in the family court system.

Family Court Support Worker will provide assistance to victims of domestic violence at the time of separation or divorce, when they are at the greatest risk of further violence. This support will enhance their safety and provide them with information and assistance throughout the family justice process.

### SERVICES AND SUPPORTS TO BE PROVIDED COULD INVOLVE

- Provide victims with information about the family court process.
- Assist the victim to record the history of abuse for court documentation.
- Provide the victim with safety planning and referral for risk assessment.
- Help with safety planning related to court appearances.
- Accompany victims to lawyer's appointments; legal or mediation appointments and court proceedings where appropriate.
- Assist the victim through the Legal Aid process.
- Support the victim to follow through on their lawyer's requests.
- Debrief and discuss court outcomes, lawyer appointments, Family Law Information Centre meetings, consultations with duty counsel and next steps.
- Refer victims to specialized services and support (both domestic violence – specific and culturally relevant services) in the community.
- Communicate with criminal court – base services, such as Victim Witness Assistance Program, in accordance with protocol.
- Communicate with other family court – base services and referral sources to ensure seamless delivery of appropriate information and support.
- Assist victims in navigating through the family court system.

### REFERRAL PROCESS

Referral to the Family Court Support program are received from duty counsel, police officers, shelter employees, Victim Witness Assistance Program employees (VWAP), family lawyers, child protection worker and any social services and community based emergency providers as well as self-referrals.

Family Court Support Worker does not provide legal advice but will provide enhanced safety planning and assist the victim in assessing the potentially changing levels of risk and needs in relations to the victim and staff safety.

YWCA Sudbury is a member of YWCA Canada and is affiliated with: Ontario Association of Interval & Transitional Houses

**370 St Raphael Street  
Sudbury, Ontario, P3B 4K7  
Tel: 705-673-4754 ext 233  
Fax: 705-688-1727  
Email: [k.clement@ywcassudbury.ca](mailto:k.clement@ywcassudbury.ca)**

### MISSION STATEMENT

*To empower women and their families to reach their full potential in body, mind and spirit, through advocacy, community collaboration and education.*

*Funding for this Project is provided by the Government of Ontario.*

*The views and opinions expressed in this publication do not necessarily reflect those of the Ontario Government.*